

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 98
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d' —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d' —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En votant tous pour lui, les partis ont libéré le gouvernement de leurs disciplines étroites. Ils l'ont élevé sur ce plan supérieur où il n'a plus d'autre règle que le service de la nation. — Le plébiscite d'Hitler peut faire rire, mais sa toute puissance pour le mal fait trembler !

O surprise ! O joie ! O merveille ! L'union s'est faite au Parlement ! Ces deux bloc qu'on pouvait croire irrémédiablement antagonistes se sont rassemblés en un seul bloc national. Il n'y a plus eu de partis, il n'y a eu que la France !

Un tel miracle était donc possible ! Nos représentants, qui se battaient la semaine dernière, étaient donc capables de consentir au salut public et de sacrifier de leurs disputes et de leurs divisions ; ils étaient donc capables de faire au pays ce cadeau magnifique de l'union française réalisée sous les yeux de l'étranger goguenard et menaçant ?

Don si rare, cette union, si précieuse à voir, mais si fragile et si délicat qu'on ose à peine y toucher, crainte de le briser !

Comme on voudrait ne pas se dire : saluons ces votes d'unanimité ! saluons-les parce que nous ne les verrons plus !

Et pourtant ! Et pourtant ! Comme il serait beau que l'on pût faire en France dans la liberté ce que les dictateurs ont fait chez eux par la contrainte et la terreur : la totalisation des volontés et des énergies pour le salut du pays. C'est en se disciplinant lui-même qu'un peuple prouve qu'il est digne de la liberté !

Oh ! je sais bien que la vie publique ne peut pas toujours être une idylle où l'on ne cesse de chanter l'amour que pour le pratiquer ! Je sais bien qu'il a fallu que certains partis se retirent en eux-mêmes et débattent pour examiner s'ils devaient rejoindre le front français ou se retrancher dans le front populaire ! Je me doute bien qu'il y a eu dans leur sacrifice autant de tactique manœuvrière que d'élan cordial ! Mais ils l'ont fait tout de même et s'ils n'ont pas oublié le parti, ils ont pensé d'abord au pays...

Je sais bien qu'en fondant leurs votes dans la masse des autres, ils ont voulu empêcher la démonstration qu'il y a une majorité possible sans eux et qu'on peut se passer du Front populaire pour gouverner ! Mais ils n'auraient pas consenti cet effacement, s'ils ne l'avaient pas senti nécessaire au bien commun et justifié d'avance par le vœu général.

Par là, ils sont entrés en communion avec le sentiment profond du pays, dont la voix a été entendue et obéie.

Comment n'accueillerions-nous pas ces nouveautés avec une joyeuse espérance ? Le débat s'est poursuivi avec ardeur, mais sans violence ! La discussion s'est déroulée sans dispute. On respirait dans l'assemblée une atmosphère plus saine et nous voulons ne pas bouder à ces heureux changements...

En votant tous ensemble pour lui, les partis ont libéré le gouvernement de leurs disciplines étroites. Ils l'ont élevé sur ce plan supérieur où il n'a plus d'autre règle que le service de la nation. Gouvernement de l'entière et intégrale défense nationale, il est libre d'agir sans que des soucis subalternes viennent le distraire de ce grand devoir.

Il faut tout de même dire quelque chose de ce fameux plébiscite hitlérien qui bat de loin tous les précédents. Jamais encore on n'avait rien vu de pareil et si Dieu-le-Père se fût plu à libérer le monde, il n'aurait pas été plus difficile d'obtenir un plus grand succès que le Führer...

Rappelez-vous ces chiffres, après lesquels on se demande si les gouvernements allemands ne prennent pas le public mondial pour un ramassis d'imbéciles...

En Allemagne, Hitler a réuni 98 0/0 des suffrages. En Autriche, il en a réuni encore plus, soit 99,75 0/0. Qui sait ? Si Schuschnigg avait pu voter, Hitler aurait eu peut-être l'unanimité. Ainsi, en Autriche, la proportion des voix pour Hitler est plus grande encore qu'en Allemagne ! Comment,

quand ils nous racontent de pareilles bourdes, les organisateurs de cette formidable comédie ne se feraient-ils pas traiter de menteurs ?

C'est bien le cas de le dire ici, que qui veut trop prouver, ne prouve rien. S'il fallait prendre ce vote au sérieux, il prouverait qu'il n'existe pas dix mécontents sur mille en Allemagne et à peine cinq ou six en Autriche !... A qui fera-t-on croire ça ? A qui fera-t-on croire que 80 millions de gens vivant sous la même loi sont tous heureux, satisfaits et enchantés au point de ne pouvoir parler que pour fonder leurs voix dans la même acclamation d'allégresse et de reconnaissance ?...

Vous imaginez ça, vous, un pays où tous les habitants sont contents, où personne ne réclame rien... Sinon que ça continue ?...

Non ! Hitler s'est payé la tête du monde. Et sa presque unanimité prouve tout simplement la puissance de sa tyrannie !...

Après tout, on peut penser qu'il a été relativement modeste. Il pouvait s'offrir l'unanimité et même davantage... Personne n'aurait réclamé.

Mais la fumisterie du plébiscite n'empêche pas la réalité de l'Anschluss. Hitler est maître de 80 millions d'Allemands, dont pas un n'ose broncher devant lui. Cet homme tout-puissant tient dans ses mains la paix du monde. Il est pour nous, pour l'Europe, pour la liberté des peuples un danger terrible et permanent !...

Son plébiscite peut faire rire, mais cela fait trembler.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La Comédie au Palais

Joseph Durand doit avoir un secret pour plaire, car ses nombreuses conquêtes ne se comptent plus !

Ce secret, pourtant, il le garde jalousement et ne veut pas le divulguer aux magistrats qui sont chargés de le juger. Devant eux, Joseph Durand, le « tombeur des cœurs » n'est plus qu'un gros homme au visage bouffon, aux yeux glauques, aux phrases embarrassées !

Plus séduisant est son complice, Auguste Plagnol, mais, dans l'affaire qui amène les deux hommes devant la justice, ce dernier ne fait figure que... d'aide escroc !

Pour avoir l'argent des femmes, Durand avait un système simple et qui, quoique très souvent employé, n'a encore jamais perdu son efficacité !

Il parlait amour ! Puis, entre deux paroles enflammées, il apprenait à ses dupes qu'il possédait un cabinet de contentieux. La belle avait intérêt, en lui confiant son cœur, de lui remettre tous les capitaux dont elle disposait !

Le résultat se faisait rarement attendre !

— Et comment, dira une à l'audience, se mêler d'un monsieur qui vous emmène dîner dans un grand restaurant à deux cents francs par tête, et qui possède une auto conduite par l'ancien chauffeur du président Doumergue !

..Evidemment, comment se mêler et, surtout, comment résister ?

Il faut reconnaître que Durand ne reculait devant aucun sacrifice pour mettre en route une « affaire ». Il allait même, bien que nanti d'une femme légitime et d'un garçon des mieux portants, jusqu'à promettre le mariage.

— Oh ! dit-il, d'un air modeste, c'était histoire de causer !

Onze femmes avouèrent avoir été dupées par le don Juan. Toutes les onze se sont présentées à l'audience pour crier leur déception et leur colère.

Et si l'on fait le compte des profits du joli monsieur, on s'aperçoit que ses petites escroqueries lui ont rapporté près du million !

Tout l'argent, dit encore Durand, m'a été donné librement par ces dames. Je tenais un comptoir de contentieux de banque et de Bourse, le G.C.B.B., il était naturel que je cherche des capitaux !

Le président, pourtant, ne semble point apprécier cette manière de procéder. Durand et son acolyte risquent fort de ne pas bénéficier de la clémence du tribunal.

VISITE AUX SOUVERAINS ANGLAIS

Dans certains cercles politiques, on déclarait, jeudi, que, lors de la visite d'Etat que doivent faire à Paris, à la fin du mois de juin, le roi et la reine d'Angleterre, les souverains anglais inviteront M. Albert Lebrun, président de la République française, à venir officiellement à Londres, dans le courant de l'automne prochain.

Informations

Pas de déplacements ministériels

M. Daladier, président du Conseil, a demandé à ses collègues du gouvernement de s'abstenir, jusqu'à nouvel ordre, et pendant l'élaboration des décrets-lois, de tout déplacement officiel.

Le droit de grève réglementé

Pendant son audition à la commission des finances du Sénat, M. Edouard Daladier, interrogé au sujet du statut du travail, a précisé que celui-ci serait voté selon la procédure habituelle, mais qu'il réglementerait par décret le droit de grève en fixant notamment les conditions dans lesquelles celle-ci ne pourrait être décidée qu'après un referendum au bulletin secret, sous le contrôle d'un inspecteur du travail.

Ambassadeur français à Rome

Le gouvernement français, qui attache toute sa valeur à la récente initiative britannique de faire reconnaître par la Société des Nations l'Empire italien, va envoyer un ambassadeur à Rome.

Une longue préparation, menée activement depuis quelque temps entre les chancelleries de Rome et de Paris, permet d'envisager à très brève échéance la normalisation des rapports entre les deux pays, rapports qui furent relâchés un certain temps lors du rappel de M. de Chambrun, notre dernier ambassadeur à Rome, et du « congé illimité » dont bénéficia M. Cerruti, représentant de l'Italie à Paris.

On cite parmi les candidats, MM. Flaminio Piccoli, de Monzie, Mistler.

L'accord franco-italien est signé

Les négociations commerciales franco-italiennes ont abouti à la conclusion d'un accord dont la caractéristique essentielle est qu'elles suppriment le clearing et rétablissent, sous certaines conditions, la liberté des paiements entre la France et l'Italie.

L'accord qui se substitue au « modus vivendi », de 1936, par lequel ont été reprises les relations commerciales franco-italiennes, après les sanctions, a été signé, jeudi, au palais Chigi, par le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, et M. Jules Blondel, ministre chargé d'affaires de France.

Des avions pour l'Angleterre

Les milieux navals et aéronautiques estiment que la Grande-Bretagne pourra facilement se procurer aux Etats-Unis en quantité considérable tous les avions de guerre qui lui seront nécessaires. Les commandes à exécuter par les usines américaines, y compris celles de l'armée, sont loin de marquer la limite de leurs possibilités de production.

Alliance militaire franco-anglaise

Deux journaux, le « Daily Express » et le « Daily Mail », bien que représentant l'un et l'autre des tendances isolationnistes, parlent jeudi matin avec confiance des possibilités d'un resserrement technique de l'entente franco-anglaise, à l'occasion des contacts directs qu'auront prochainement, selon eux, les ministres français et anglais. Le premier écrit :

« On met pour le moment sur pied, un projet détaillé de coopération technique équivalant en fait à une véritable alliance militaire entre les trois services de défense de la Grande-Bretagne et de la France. »

Après l'Anschluss

L'ex-chancelier Schuschnigg a quitté aujourd'hui la villa qu'il occupait à Vienne, dans le quartier du Belvédère.

On affirme de source compétente qu'il n'a pas été écroué à la prison du Parquet, mais l'on ne fournit aucune indication sur le lieu où il a été transféré. Certains hauts personnages paraissent avoir été conduits récemment au camp de concentration de Dachau, on se demande si l'ex-chancelier n'aurait pas de son côté été conduit en Allemagne, en position de détention de protection.

La tension russo-japonaise

Le Consulat des Soviets n'appose pas pour le moment de visas sur les passeports des voyageurs désirant traverser la Sibérie.

Dans les cercles bien informés, on émet l'opinion que l'attitude des Soviets a été prise afin de permettre aux autorités militaires russes d'envoyer de nouvelles troupes en Sibérie, par suite de la tension qui règne actuellement entre le Japon et l'U.R.S.S.

Travaux de fortification de l'Allemagne

Les journaux danois et norvégiens confirment que l'Allemagne fortifie activement la frontière du Slesvig et le littoral de la mer du Nord, et tout particulièrement l'île de Sylt, la plus septentrionale du groupe des îles Frisiques. Des hangars souterrains pouvant contenir des centaines d'avions et des batteries de puissants canons de défense côtière anti-aérienne seraient installés.

Le conflit sino-japonais

Les troupes japonaises opérant aux environs de Linyi, au sud et à l'est de Yi Hsien, et au nord de Taïoer Thouang, ont réussi à déjouer l'offensive chinoise et infligent de lourdes pertes à l'adversaire.

Les troupes de la 59^e armée chinoise auraient été complètement décimées.

EN PEU DE MOTS...

Le personnel de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, a fait une grève de 24 h., pour protester contre l'insuffisance des salaires. Toutefois, les malades n'ont pas été abandonnés.

Au Crédit National 5,50 0/0, 1937, le numéro 897.782 gagne un million de francs le numéro 724.449 gagne 100.000 francs.

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 31 mars au 7 avril 1938 fait ressortir une encaisse de 55.806.959.832 fr. 16, sans changement sur la semaine précédente.

Une enquête ouverte au sujet des détournements qui se sont produits dans les entrepôts de la manufacture des tabacs du Buisson, a établi qu'une centaine de planteurs avaient bénéficié d'une augmentation frauduleuse de poids.

Une large amnistie politique est attendue en Allemagne pour le 20 avril 49^e anniversaire du chancelier Hitler.

Dans certains milieux politiques anglais, on affirme que MM. Daladier et G. Bonnet se rendraient à Londres, pour établir des contrats personnels avec M. Chamberlain et lord Halifax.

NOS ÉCHOS

Prudence.

Abraham se décide un jour à envoyer son fils au lycée, malgré les services qu'il rend à la maison, histoire de lui donner quand même un peu d'instruction... et puis le mignon va sur ses huit ans.

Nanti d'un cartable, le jeune Jacob arrive donc en classe et, paternel, le professeur interroge le nouveau :

— Quel âge as-tu, mon petit ?

— Dix ans.

— Tiens ! Je ne l'aurais jamais cru ! remarque le professeur.

Et il continue son cours.

Revenu chez lui, Jacob, qui est interrogé par son père, raconte l'histoire.

— Et tonne, celui-ci lui dit :

— Mais pourquoi as-tu dit que tu avais dix ans ?

— Euh ! On ne sait jamais. Des fois qu'il aurait marchandé.

Transparent.

Une jeune femme s'approche du guichet de la poste restante et demande :

— Avez-vous des lettres pour Mlle Durand, s.v.p. ?

— Lettres d'affaires ou lettres d'amour ? demande l'employé en plaisantant.

— Oh ! lettres d'affaires, s.v.p. ! dit la jeune fille.

L'employé feuilleta tout un paquet de lettres, et dit à la fin :

— Non, je crains qu'il n'y ait rien pour vous !

Elle s'en alla très déçagée. Mais, quelques instants après, elle fut de retour et dit timidement :

— Vous seriez gentil de chercher aussi parmi les lettres d'amour !

Revanche.

Le mari approcha sa chaise de la machine à coudre de sa femme.

— J'ai l'impression que tu couds trop vite, dit-il. Fais attention, tu vas te tromper de couture. Regardez, tu dois tourner maintenant doucement, ralentis, tu vas te piquer les doigts...

— Qu'est-ce qui te prends, John ? dit la femme inquiète. Je fais marcher cette machine depuis dix ans.

— Oh ! rien, ma chérie, je tâchais seulement de t'aider, comme tu m'aides quand je suis au volant de la voiture.

Deuche.

Au cours du spectacle, une vive discussion entre deux spectateurs provoqua un bryuant chahut.

L'agent de service et les ouvreuses n'arrivaient pas à séparer les combattants. Alors dominant le tumulte l'artiste dont on venait ainsi d'interrompre l'intermède cria :

— Je n'en avais cependant que pour un quart d'heure à faire l'idiot. Tandis que vous c'est pour la vie.

Consolation.

Monsieur le président, se plaignait le conférencier, voilà dix minutes que j'ai la parole, mais il y a tellement d'inter interruptions que c'est à peine si moi-même je m'entends parler.

— T'en fais pas, camarade, dit une voix dans la foule, tu ne manques pas grand-chose.

CE 10 AVRIL

Il n'est pas indispensable de recourir à des hommes neufs pour accomplir des choses nouvelles. M. Léon Blum, a en effet, rappelé au Sénat, qu'il avait pu dans un minimum de temps, inscrire sur son programme gouvernemental un maximum d'orthodoxie et un maximum d'audace, sans pour cela changer d'équipe. Selon l'issue du Congrès national socialiste, le programme de M. Daladier devait être plus audacieux ou plus orthodoxe. Le libéralisme prend ainsi des apparences de pis aller. Mais le temps présent et les règles de l'institution parlementaire ne permettent guère de considérer les idées en soi, au lieu de les utiliser pour accomplir une majorité. Au fait, il y a peut-être un certain avantage à recruter des ministres anciens qui rentrent dans un ministère dont ils connaissent dès longtemps les aises. Le risque de fantaisie s'avère moindre. Il ne se produit dans l'opinion ni bouleversement ni ravissement.

Les derniers projets de M. Léon Blum avaient causé un grand trouble en raison de leur diversité, de leur caractère d'improvisation et des menaces indéfinies qu'ils faisaient peser sur notre monnaie fléchissante. Plusieurs, dont je suis, qui eussent souhaité différer l'ouverture d'une crise ministérielle, ont cru devoir s'abstenir afin de ne pas consacrer par une adhésion implicite le recours à l'assignat inclus dans ces projets. Mais il convient de reconnaître que pour la première fois un jugement d'ensemble a été porté sur notre situation financière et économique. L'hommage de M. P.-E. Flandin à M. Léon Blum se motive de la sorte — hommage qui crée aux successeurs un devoir.

Le gouvernement du 10 avril ne saurait offrir à l'impatience publique des solutions d'attente ou d'attermoiement. Il est condamné à voir grand, sinon à faire vite. L'inflation mensuelle doit être exclue. Il va de soi qu'il faudra accroître d'entrée de jeu les facultés d'émission pour donner du répit à M. Marchandeu. Mais ce sera une inflation de bienvenue. L'importation de savoir comment le pays vivra quand il cessera d'être soutenu à coups de morphine. L'imagination est désormais à l'ordre du jour.

Il n'y aura pas trop de l'ingéniosité accumulée par M. Frossard au cours de ses expériences nombreuses et variées pour atténuer ce déficit des chemins de fer qui, en s'accroissant, ajoute aux difficultés de nos échanges. J'ai bon espoir que M. Georges Bonnet se souviendra de cette politique de Stresa à laquelle naguère il collabora si heureusement ; son adresse trou-

vera de quoi s'employer à la recherche du temps perdu. Mais cette obligation s'imposera pareillement à tous les collaborateurs de M. Daladier d'ajuster leur effort à la mesure des événements.

Evénements d'hier ! Evénements d'aujourd'hui ! Une partie de notre peuple regarde au Sud et s'inquiète de Franco en oubliant Hitler. Du 11 mars au 10 avril, notre étourderie a liquidé notre deuil. « C'était prévu », ont enseigné les professeurs de résignation. « Après tout, ajoutent d'autres, l'Anschluss compense exactement l'Allemagne de ses pertes territoriales... Accordé dès 1918, voire en 1931, l'Anschluss eût peut-être empêché le triomphe et déjà la naissance du nazisme... » J'extrait d'une jeune revue, d'une revue de jeunes, l'expression de cet étonnant regret. Car on regrette maintenant de n'avoir pas cédé dix ou vingt ans plus tôt, tant l'esprit d'abandon a, de proche en proche, gagné toute notre nation démissionnaire de sa séculaire fierté. Cependant, à l'appel des chefs communistes, des milliers d'hommes et de femmes viennent de défiler dans Paris en réclamant des avions et des canons pour l'Espagne, comme si nous disposions d'un armement de surcroît et si nous n'avions d'autre souci immédiat dans le monde que le sort pitoyable de l'Espagne. Que voilà bien une tâche digne de ce Ministère de la Propagande dont M. Frossard était hier encore le bref et sceptique titulaire !

Apprendre aux Français qu'en dehors de la ligne Bastille-Place de la Nation il se produit ou se prépare des mouvements tels que la forme de l'Europe et singulièrement la condition de chaque Français en resteront durablement affectés. Je parle contre le vent, mais en France plus qu'ailleurs le vent tourne. Déjà il ne souffle plus en tempête. Ces entreprises que Lamartine en 1849 dénonçait en les appelant « des croisades de la démagogie » n'enrôlent plus que des ardeurs verbales. La politique de Moscou se concentre à l'Est. Il y a de la sagesse inédite à Prague. Nous renouons à opposer le souvenir idyllique de M. Eden au réalisme de M. Neville Chamberlain. Que prenne fin la mode ouvrière des occupations d'usines et la renaissance du crédit autorisera de- rechef une reprise de nos affaires publiques ! Le troisième ministère Daladier est né un jour d'apothéose — d'apothéose allemande ; mais la coïncidence ajoute une gravité à cette tentative de gouvernement sans lièsières.

A. de MONZIE.

La femme réveille son mari : — Ne peux-tu pas l'arrêter un peu, dis ? Tu ronflas à 60 kilomètres à l'heure. Le mari bâille, tire les couvertures au-dessus de sa tête, et répond : — Pas moyen d'empêcher cela, je me lève tôt demain matin. Faut donc que je dorme vite.

Progrès.

— Comment ça va chez vous, mon vieux, depuis que votre femme est partie ?

— Oh ! très bien ! j'ai atteint le point culminant d'efficacité. Je peux enlever mes chaussures aussi bien par un bout que par l'autre.

La femme réveille son mari : — Ne peux-tu pas l'arrêter un peu, dis ? Tu ronflas à 60 kilomètres à l'heure. Le mari bâille, tire les couvertures au-dessus de sa tête, et répond : — Pas moyen d'empêcher cela, je me lève tôt demain matin. Faut donc que je dorme vite.

Quand l'amour meurt !

M. de la Fare était amoureux depuis longtemps de Mme de la Sablière. Un jour, il alla la voir, et en l'approchant, il lui dit : « Mon Dieu, madame, qu'avez-vous dans l'œil ? — Ah ! La Fare, répondit-elle, vous ne m'aimez plus, j'en suis sûre : j'ai eu toute ma vie ce défaut, et vous ne le voyez que d'aujourd'hui ».

Vérité.

Elle. — J'étais folle de François la semaine dernière et maintenant je ne peux pas le sentir.

L'amie. — Oui, c'est effrayant ce que les hommes sont changeants.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

KERMESSE, BAL, TOMBOLA EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DU PAYRAT

C'est le dimanche 8 mai, que doit avoir lieu, dans les salons de la Préfecture, la fête organisée en faveur de la Pouponnière du Payrat.

Le programme de cette fête a été ainsi fixé : de 14 heures à 19 heures, kermesse, vente de charité ; de 17 h. à minuit, bal ; au cours de la kermesse, il sera procédé au tirage de la tombola.

Le Comité d'organisation remercie très vivement la population cadurcienne de l'accueil généreux qu'elle a réservé aux dames qui se sont présentées à domicile pour solliciter des dons en faveur de cette fête.

Il espère que les visiteurs seront nombreux le 8 mai, dans les salons de la Préfecture, pour assurer le succès de la kermesse.

Le Comité rappelle que les dons en nature, pour la kermesse et la tombola ont été déposés.

Affichage des prix

Il est rappelé à tous les commerçants détaillants que les décrets-lois des 8 août et 30 octobre 1935 leur font obligation d'afficher les prix des denrées et boissons mises en vente.

Ces prescriptions ne s'appliquent pas aux cultivateurs vendant eux-mêmes leurs produits dans les halles, foires et marchés.

En conséquence, toutes instructions utiles sont données aux services de police, pour veiller à la stricte application de ce contrôle.

CONCOURS DE TIR DÉPARTEMENTAL DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES EN 1938

Le concours de tir des S.A.G. aura lieu le dimanche 15 mai 1938, à Cahors, au Champ de tir de Caillac, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Des prix accordés par le Ministre et en rapport avec le nombre des Sociétés, ayant participé au Concours, seront distribués pour les tireurs classés.

Le Chef de Service départemental d'E.P. rappelle qu'il est tenu compte de la participation à ce concours dans les propositions de subventions aux Sociétés.

Les Sociétés agréées du Lot sont invitées à y prendre part et à adresser avant le 25 avril, au chef de Service départemental d'E.P., à Cahors, — leur adhésion à ce concours ;

— la liste nominative des jeunes gens de la Société engagés dans chacune des catégories A et B (4 par catégorie).

Catégorie A : anciens militaires des réserves ou libérés du service militaire.

Catégorie B : jeunes gens âgés de 16 ans, au moins et n'ayant pas encore fait leur service militaire.

(Une feuille à remplir et à renvoyer au service départemental d'E.P., à Cahors a été adressée aux Sociétés, à cet effet).

Nota. — Il est rappelé que le tireur classé 1^{er} au Concours départemental de l'année précédente ne peut faire partie d'une délégation pendant les deux années qui suivent.

Ce tireur peut toutefois, s'il le désire, effectuer le même tir que les délégations pour pouvoir entrer dans le classement individuel de sa catégorie.

Les tireurs de la Catégorie B, candidats au Brevet de Préparation Militaire ayant obtenu au Concours de tir un résultat au moins égal à 35 points (balles et points additionnés) seront considérés comme ayant satisfait aux épreuves du Brevet de « tireur classé », affèrent au B.P.E.S.M. Ils peuvent en bénéficier avec la note 5 qui correspond à 17 points et n'auront pas, de ce fait, à subir ce brevet de spécialité lors des examens, sous peine de perdre le bénéfice de la note acquise.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (en soirée à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Une œuvre puissante Une magnifique réalisation

Sous les yeux d'Occident

AVEC Pierre FRESNAY, Danièle PAROLA Michel SIMON, J.-L. BARRAULT et Gabriel GABRIO

LA SEMAINE PROCHAINE

A l'occasion des Fêtes de Pâques LUNDI, MARDI, MERCREDI (à 21 heures)

Deux grands films

A nous deux Madame la Vie

AVEC Simone BERRIAU, André LUGUET Jean-Louis BARRAULT et Thérèse DORNY EN COMPLEMENT :

Sa douce maison

avec Kay FRANCIS Jeudi changement de programme

LES INCENDIES DE BOIS

Depuis plusieurs jours, des incendies de bois sont signalés un peu partout dans le département et plusieurs sont dus à l'imprudence.

A St-Médard-de-Prèsque, notamment, le nommé Batut, domestique agricole a avoué être l'auteur de l'incendie qui a détruit un bois situé à proximité de la Marbrière.

« C'est, a-t-il dit, en allumant une cigarette que j'allumai la communi- cation du feu à un morceau de bois. J'ai fait aussitôt l'impossible pour éteindre ce commencement d'incendie, avec mon camarade Larrauffie. »

A Cabrerets, le feu s'est déclaré dans un bois à Malaterre. On ignore les causes. Le métayer a énergiquement protesté de son innocence et a refusé de signer sa déclaration.

A Promilhanes, 20 hectares de bois ont été la proie des flammes. La gendarmerie, après enquête, a établi que l'auteur de cet incendie, était un cultivateur de Puyjourdes.

A Pomarède, à Belmont, dans la région de Figeac, également des bois ont flambé. On estime que plusieurs centaines d'hectares sont détruits.

Pour la remise en culture des exploitations délaissées

Pour contribuer à la remise en culture des petites et moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées, actuellement à vendre, à louer ou à prendre en métayage, le ministre de l'Agriculture prépare la rédaction d'un bulletin qui contiendra par régions toutes les indications utiles concernant la nature et l'étendue des exploitations disponibles qui lui sont signalées.

Les propriétaires ou les notaires qui seraient désireux de faire inscrire gratuitement dans ce bulletin tous renseignements relatifs aux petites ou moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées, doivent les adresser au ministère de l'Agriculture, service de la main-d'œuvre agricole, 38, boulevard Raspail, à Paris, 7^e arrondissement.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration suivante : « Société de chasse d'Aujols ». But : protection du gibier et répression du braconnage. Siège social : mairie d'Aujols (Lot).

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 28 au 2 avril 1938, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 2 femmes. Interlocaux : 2 hommes. En extra : 2 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites : 19 hommes, 4 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 17 hommes, 2 femmes. »

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne de l'Aérodrome de Cahors-Labéraudie, du 7 au 13 avril, inclus.

Total des heures de vol : 6 h. 31, dont 3 h. 20, en double commande. Aviation populaire (chef pilote Dubourg), 4 h. 32, dont 2 h. 36 en double commande. Elèves en double commande : Rouget, Garrigues, Ferrand, Besombes, Lacombe, Marty, Ramès.

Elèves et pilotes entraînés seuls : Delmas, Laroche, Rouget, Dupré, Charvet, Conti, 2 brevets du 1^{er} degré : Charvet et Conti.

Aéro-Club (chef pilote Dubose), 1 h. 59 de vol dont 0 h. 44 en double commande. Elève en double commande, Sirech.

Pilotes entraînés seuls : de Nazaris, Barreau René, 2 baptêmes.

Les élèves désirant se présenter à l'examen du brevet d'aptitude de mécanicien d'aviation, sont priés de donner leur nom et de fournir tous renseignements utiles à M. Bris, avant le 23 avril.

En raison des fêtes de Pâques, le cours n'aura pas lieu le 17 avril.

AU ROBINSON

Dimanche et Lundi (Matinée et soirée)

Grand Bal

Orchestre ROUGIÉ

Dimanche 24 avril

L'accordéoniste VINSONNEAU

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 16 DIMANCHE 17 AVRIL (en soirée à 21 h.) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Une ravissante comédie

Elvire POPESCO et Victor BOUCHER

DANS L'Amant de M^{me} Vidal

d'après la célèbre pièce de Louis VERNEUIL

EN COMPLEMENT :

LE FANTOME (Comédie gaie).

BÉBÉ D'EAU (dessin animé en couleurs).

A l'occasion du Lundi de Pâques

LUNDI 18 (soirée à 21 heures)

Les Deux Gosses

d'après la pièce célèbre de Pierre DECOURCELLE

CAHORS

MORT DE M. FRAYSSE ADJOINT AU MAIRE DE CAHORS

M. Théodore Fraysse, ingénieur du service vicinal, adjoint au maire de Cahors, est décédé jeudi après-midi.

Cette pénible nouvelle qui s'est rapidement répandue parmi nos concitoyens a causé partout un profond sentiment de regrets et de tristesse. On savait que M. Fraysse luttait depuis longtemps contre une grave maladie, qui avait déjà interrompu son activité, mais on espérait que sa robuste constitution et les soins dévoués dont il était entouré lui permettraient de surmonter le mal.

Tout fut inutile et la carrière de cet homme de dévouement et de bonté vient de prendre fin. Il disparaît à 53 ans, après avoir dans l'administration, des Ponts-et-Chaussées, rempli avec autant de zèle que de distinction, les fonctions d'ingénieur subdivisionnaire et dans la municipalité cadurcienne mis tout son dévouement au service d'une ville qu'il aimait et où il était aimé.

Adjoint aux travaux publics, il travailla, avec des ressources réduites, dont il savait tirer le meilleur parti ; à l'entretien et à l'embellissement de notre cité. C'était un ami sûr, un homme bienveillant à tous et dont le souvenir ne sera fait que de sympathies et de regrets.

La perte laissera dans la municipalité cadurcienne, un vide difficile à combler.

Certain d'exprimer les sentiments de tous nos concitoyens, nous saluons avec un respect attristé la dépouille mortelle de M. Théodore Fraysse et nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos condoléances vivement émuees.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Rescoussé, instituteur à Vers, avec Mlle Lucienne Cornil, fille du sympathique codirecteur de la maison Cornil-Delanis, à Cahors.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Appel d'un jugement correctionnel

Dans une précédente audience, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 16 francs d'amende et à 1 franc de dommages-intérêts, le nommé L..., qui était poursuivi pour avoir introduit du plomb dans les truffes qu'il mettait en vente, les jours de foire.

M. le Procureur général de la Cour d'appel d'Agen a relevé appel à ce jugement.

En fraude

Un propriétaire de Fages (commune de Comiac), transportait deux barriques de vin rouge et avait deux congés périmés. Les gendarmes qu'il rencontra sur la route le constatèrent et dressèrent procès-verbal.

Union fédérale des mutilés

Les membres de l'Union fédérale des mutilés, se réuniront, le dimanche matin, 24 avril, à 10 heures, dans la salle du Conseil municipal de Cahors.

Trouvailles

Il a été trouvé un gant par M. Hégray ; une broche, par Mme Bouze- rand ; un gant, par M. Brubanta ; une clé de coffre, par M. Frey ; un stylo, par Mme Lagane ; un gant, par M. Jean Serres ; un stylo, par M. Cad- dau ; un porte-monnaie, par M. Com- behias ; un petit bracelet, par Mlle Puig ; une manivelle d'auto, par M. Bose ; une paire de lunettes, par M. Maurice ; une montre-brace- let, par M. Masson ; une paire de lunettes, par M. Ruamps ; un abat- jour, par Mme F. Parazines ; un porte-monnaie, par M. Besse ; un chapeau d'homme, par M. Imbert.

Emile Tarpin

architecte diplômé par le Gouvernement, vient d'ouvrir un cabinet, 6, rue du Maréchal-Joffre, à Cahors (Lot). Plans, devis pour toutes constructions. Réglemens de mitoyenneté. Etats de lieux. Relevés de terrains. Conseils, etc... Mercredi et samedi matin, ou sur rendez-vous.

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 17 avril par le

Docteur ALAZARD

Il sera assuré le lundi 18 avril, jour férié, par le

Docteur BESSE

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré pendant toute la journée du dimanche 17 avril, par la

Pharmacie HEILLES

Boulevard Gambetta

Il sera assuré toute la journée du lundi, 18 avril, par la

Pharmacie LESTRADE

Place du Marché

Les Punaises reparaissent

dès que le soleil se montre. Détruisez-les aussitôt avec le Rozol, poison chimique foudroyant, qui ne tache ni n'abîme la literie. Toutes Pharmacies, Drogueries, Marchands de couleurs et Pharmacie Orliac à Cahors.

LE RETOUR AU BON PAIN !!!

Depuis un an, la question du bon pain est à l'ordre du jour, et certes, on reconnaît bien que cette question est fort intéressante pour les consommateurs qui constatent que la qualité du pain n'est plus, aujourd'hui, ce qu'elle était, il y a quelques années encore.

Des études faites par d'éminentes personnalités, il résulterait que la mauvaise qualité du pain que l'on consomme actuellement, réside dans la fermentation brutale et incomplète des pâtes au moyen de la levure, dans son mode de fabrication trop hâtif, dans son excès d'humidité. Son mode de cuisson est, n'est-ce pas, aussi l'une des causes de son infériorité, car on emploie le mazout parce que nul ne l'ignore, il est économique.

Ne serait-il pas temps, de revenir au bon vieux pain d'autrefois ? C'est dans tous les cas, l'avis de très nombreux spécialistes et surtout de médecins, dans l'intérêt de tous les consommateurs.

Ils demandent « le retour à la fermentation des pâtes à pain au moyen de levain avec les façons successives et le temps que cette méthode exige, renoncer à l'emploi des mélasses, et le retour à la cuisson au bois, ou au gaz ou à l'électricité. »

Obtiendront-ils ce résultat ? Il faut l'espérer : dans tous les cas, c'est bien le souhait ardent de tous les consommateurs ! Mais !...

L. B.

Tombé du grenier

M. Jean Marty, propriétaire au hameau des Marjaudes (commune de Souillac), était occupé à des travaux de réparation dans son grenier à foin, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba d'une hauteur de 3 mètres.

Dans la chute, il s'est blessé à la jambe droite et a été contusionné sur différentes parties du corps.

Tombé de vélo

Ces jours derniers, le jeune Augié, de Pêchezal, 16 ans, descendait à bicyclette, la côte du Bois-de-Château, lorsqu'il tomba à terre. Un camarade qui l'accompagnait, fit appel à des habitants du village qui arrivèrent et transportèrent à Pêchezal le jeune Augié qui devra observer un repos de plusieurs jours.

Tourisme

On annonce que deux mille cinq cent pèlerins, de retour de Lourdes, s'arrêteront à Cahors, et visiteront la ville vers la fin du mois d'avril.

Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à son véhicule, contravention a été dressée au nommé Arestier Albert.

Renversé par une auto

Une auto pilotée par M. Deltail, propriétaire aux Ramonets, venant de Cahors, a heurté, près d'Aujols, le jeune Legarec qui a été blessé à la tête.

Transporté à l'hôpital de Cahors, il a reçu les soins nécessités par son état qui est assez grave.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 8 au 15 avril 1938

Naissances

Caussanel Bernard, rue de la Mairie, 8. Roccia Juliette, rue Wilson. Lacasta Monique, rue du Bouquet, 8.

Publications de mariages

Barrès Maurice, adjoint technique des Ponts-et-Chaussées et Miquel Jean- ne employée de Bureau à Cahors. Coudere Henri, facteur mixte aux chemins de fer, à Décazeville (Aveyron) et Contou Françoise, infirmière, à Cahors.

Sélier Albert, peintre et Blane Marie, employée de commerce, à Cahors. Linon René, mécanicien et Valade Marie, dactylographe, à Cahors.

Mariage

Scaggiari Giovanni, plâtrier et Bau Rosa, S. P.

Décès

Capel Louise, épouse Barreau, S. P., 67 ans, rue du Docteur Bergognieux. Farge Emile, professeur en retraite, 64 ans, rue Wilson, 52. Andrieu Marie-Louise, 33 ans, rue Wilson. Hostreberc Léa, S. P., 60 ans, Cours Grande Chartreuse. Fraysse Théophile, Ingénieur au Service vicinal, 52 ans, Cabessut.

Les Sports

Stade Cadurcien

Association. — Le Match des vétérans du 17 avril au Stade Lucien Desprats. Le Stade Lucien Desprats après la démonstration des vétérans du rugby verra l'évolution des anciens pratiquants de la balle ronde.

La préparation des éléments que rencontrera la première du Stade, laisse beaucoup à désirer, et le « onze » susceptible de modifications en cours de partie. La quantité par le nombre de figurants remplacera l'ensemble et l'harmonie qu'exigent le football, et les quelques phases de jeu ébauchées par les anciens n'en seront que plus appréciées.

Le coup d'envoi de la rencontre est prévu pour 15 heures.

On aura tout vu !..

Sauf un cor au pied résister au Diable, le coricorde fameux, seul et toujours infatigable. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. Toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Déclaration des surfaces ensemencées en blé. — Conformément à la loi du 15 août 1936, les agriculteurs sont tenus de déclarer du 15 avril au 1^{er} mai, à la mairie de la commune, siège de leur exploitation, la surface des terres qu'ils ont ensemencées en blé.

La non déclaration, passible de sanctions, prive les non-déclarants de l'échange de leur blé contre farine ou pain.

Mariage. — Nous sommes heureux d'annoncer le très prochain mariage de M. Coudere Roger, né à Catus, instituteur adjoint à l'école publique de Castelnau-Montratier et de Mlle Magot Marie-Louise, institutrice à Saint-Etienne, commune de Saint-Paul-Labouffie.

Le mariage sera célébré à Larroque-des-Arcs, lieu de naissance de Mlle Magot.

Nous adressons aux parents des jeunes et charmants fiancés nos plus vives et nos plus sincères félicitations.

Nous souhaitons de tout cœur aux excellents et jeunes maîtres une vie toute de bonheur et un brillant avenir.

Décès. — Nous apprenons avec tristesse les décès de M. Quêdre Jean-Baptiste, cultivateur à Labourrière, âgé de 78 ans, et du jeune Marty René-Urbain, âgé de 9 ans, à Enroques. Nos sincères condoléances aux parents.

Albas

Le terrible accident du lieutenant aviateur André Hayez. — Par les journaux et aussi à la suite d'un alarmant télégramme adressé à M. Legrand, la population a appris mercredi matin que le jeune lieutenant pilote aviateur, André Hayez venait d'être victime d'un terrible accident dans les circonstances suivantes :

Vers 16 heures, mardi soir, il pilotait, comme chef de bord, un avion bi-moteur Bloch du plus récent modèle qui percuta au sol entre Cugnaux et Saint-Simon.

L'avion avait à bord cinq hommes d'équipage qui furent tous grièvement brûlés par l'appareil en flammes. Grâce au dévouement de quelques paysans, ils purent être dégagés. Les cinq occupants furent transportés à l'hôpital militaire de Toulouse et parmi eux le lieutenant Hayez est un des plus gravement atteints.

La population albasienne a appris cette terrible nouvelle avec une grande émotion car le lieutenant Hayez, neveu de Mme Couaillac, de Rivière-Basse, est le fils de Mme Hayez, veuve d'un jeune capitaine qui tomba sur le front français au début de la guerre.

Son fils voulut embrasser la carrière militaire et sorti de Saint-Cyr, il entra dans l'aviation.

C'est là, qu'à son tour, il vient d'être victime de son enthousiasme. Bien que son état soit très grave, nous voulons croire que tout espoir n'est pas perdu et nous souhaitons ardemment de revoir ce beau jeune homme, si sympathique à tous.

Lalbenque

Fête locale. — Un Comité des fêtes composé des jeunes gens de la classe, vient de se constituer pour élaborer le programme de nos fêtes qui auront lieu les 7, 8 et 9 mai.

Rien sera négligé par cet actif Comité, pour assurer le succès de ces fêtes, et en plus, de nombreuses attractions qui ont déjà retenues leurs places, nous pouvons annoncer le concours de l'orchestre, du Modern Jazz Cadurcien, dirigé par l'accordéoniste Gaston Rougié, dont la réputation n'est plus à faire. Nous donnerons prochainement le programme complet de ces trois jours de fêtes.

Puy-Evêque

Déclarations d'embarquement. — Il est rappelé à MM. les agriculteurs que les déclarations d'embarquement seront reçues à la mairie du 15 au 30 avril.

Accidents du mois de mars 1938. — Le 9 mars, Mlle Bruni René, blessure à un doigt, 6 jours d'incapacité de travail ; 16 mars, M. Richesse Auguste, plaie au bras droit, incapacité de travail, 4 jours ; 16 mars, M. Terrié René, plaie au pouce gauche incapacité de travail, 12 jours ; 17 mars, M. Buil Emmanuel oedème de la cuisse, incapacité de travail, 7 jours ; 23 mars, M. Mabru Jean, chute de bicyclette, incapacité de travail, 15 jours à 50 0/0 ; 30 mars, M. Mabru Jean, plaie médiane du front, incapacité de travail, 8 jours.

Boulangeries. — Afin, que les prescriptions de l'arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 6 août 1934 soient observées, nous croyons devoir rappeler que le lundi de Pâques étant jour férié, les boulangeries devront rester ouvertes ce jour-là, mais devront être fermées le lendemain mardi.

Réfugiés espagnols. — Lundi 11 courant par le train de 12 h. 40, sont arrivés en gare de Puy-Evêque quatorze réfugiés espagnols : 7 hommes ou jeunes gens et 7 femmes ou fillettes. Ils sont logés et nourris à l'hôpital-hospice de notre ville.

A la Société de Secours mutuels. — La situation financière pour l'exercice 1937, s'est établie ainsi :

Le reliquat des années précédentes et les recettes de l'exercice qui vient de se clore, s'élèvent à 26.192 fr. 42 ; les dépenses ont atteint, au cours du même exercice, la somme de 2.230 fr. L'encaisse ou les dépôts sont donc à ce jour de 23.962 fr. 37.

Nous ne pouvons que féliciter les administrateurs de notre Société de leur irréprochable gestion.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La signalisation du carrefour du pont du Guâ. — Après de dures expériences, des mesures sont enfin prises, au carrefour du Pont du Guâ, pour inviter à la prudence, tous les usagers de la route. Des panneaux recommandent l'élémentaire et nécessaire vigilance.

Le pylone qui se trouve entre l'immeuble de M. Bories et l'épicerie Allègre, est mal placé. Il y aurait lieu de le placer ailleurs et d'obliger les véhicules à le contourner sur leur droite.

Il faudrait aussi rappeler aux automobilistes, que les avenues de Figeac ne sont pas des autoroutes affectées aux essais de grandes vitesses.

L'Estêto de Bessou à Figeac. — Comment ne pas accueillir avec plaisir la compagnie l'Estêto de Bessou, de Villefranche-de-Rouergue, qui, précédée d'une brillante réputation, donna mercredi une grande soirée, au Théâtre Municipal. Les Figeacois ont longuement applaudi les sympathiques artistes, dont la noble mission est de faire aimer la langue d'Oc, la langue du terroir.

Le programme, abondant et varié, comprenait des chœurs, des chants, que dirigea avec maîtrise, M. René Raynal, du Conservatoire de Toulouse ; des danses régionales dont les pittoresques figures furent pour les yeux un émerveillement ; des pièces de théâtre, des monologues, et surtout « Moulins d'un cop ero », dont le sujet a été puisé dans le délicieux roman de François Fabié : « Moulins d'Autrefois ».

Nous nous félicitons des rapports d'excellent voisinage qu'entretiennent depuis longtemps Figeac et des centres importants du département de l'Aveyron, Capdenac, Décazeville, Villefranche. Leurs populations pratiquent un échange mutuel de bons procédés et cette solidarité profonde crée des liens d'amitié dont on a pu, mercredi soir, apprécier tout l'intérêt.

Mariage. — Le mariage de notre charmant compatriote, Mlle Ritter avec M. Roger, le sympathique greffier en chef, près le tribunal de première instance de Figeac, sera célébré le 19 avril.

Nous adressons nos félicitations et nos vœux aux futurs époux et nos compliments aux familles.

150 hectares de châtaigneraie détruits par le feu. — Dimanche dernier, de violents incendies de bois ont éclaté entre Planiole et Cardailiac. Nous avons assisté aux ravages du feu qui prit une extension formidable. Vision pénible que celle d'un patrimoine qui se consume par les flammes, sans que rien puisse les arrêter. L'

Une infirmière chasse ses rhumatismes

Infirmière des hôpitaux parisiens, Mme J. R., souffrait de douloureux rhumatismes. Ses jambes lui semblaient peser un poids énorme. Elle avait grand-peine à accomplir sa tâche quotidienne. Elle prit alors l'idée de prendre le médicament « Sels Kruschen », dont la formule est connue de tous. Elle eut l'heureuse surprise de voir ses rhumatismes disparaître. Aussi, depuis, elle continue à prendre chaque jour « sa petite dose ». « C'est merveilleux — écrit-elle — comment je suis alerte, plus vive, moins neubien le suis alerte, plus vive, moins neubien le suis alerte... »

Kruschen combat les rhumatismes parce qu'il oblige les reins à expulser l'acide urique. Kruschen stimule aussi le foie et l'intestin : tous les poisons que notre organisme fabrique chaque jour sont éliminés chaque jour. Le sang redevient pur et propre. Et quand le sang est pur, vous ne pouvez que vous porter à merveille.

Toutes pharmacies : 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 fr.

éclets, mais calme sur les bestiaux, en baisse sensible.

Le prix de la volaille a été, par contre, très élevé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours de boules

C'est par un après-midi très ensoleillé, le 24 avril, que s'est déroulée la compétition de boules de la région. Elle a été précédée par dix-sept quadrettes venues de tous les points de la région.

Voici les résultats :

Première partie : Bo (Badernes Cahors) bat Mazet (Union bouliste gourdonnaise), par 13 à 3.

Deuxième partie : Bo (Badernes Cahors) bat Patella (Dégagnac), par 13 à 6 ; Bazillon (Avenir cazalais) bat Labro (Union bouliste gourdonnaise), par 13 à 5 ; Faucon (Avenir cazalais) bat Delsol (Cahors), par 13 à 8 ; Montel (Amicale bouliste gourdonnaise), bat Bompard (Dégagnac), par 13 à 10 ; Mespoulet (Labastide-M.), bat Bompard (Cahors), par 13 à 8 ; Lasfargues (Labastide-M.) bat Guyou (Amicale bouliste gourdonnaise), par 13 à 4 ; Berthoumieux (Gramat), bat Nadal (Dégagnac), par 13 à 12.

Troisième partie : Pinot (Amicale bouliste gourdonnaise), bat Montel (A.B.G.), par 13 à 8 ; Lasfargues (Labastide-M.), bat Mespoulet (Labastide-M.), par 13 à 8 ; Bo (Badernes-Cahors), bat Berthoumieux (Gramat), par 13 à 2 ; Bazillon (Avenir cazalais), bat Faucon (Avenir cazalais), par 13 à 12.

Demi-finale : Bazillon (Avenir cazalais) bat Pinot (A.B.G.), par 15 à 12 ; Lasfargues (Labastide-M.), bat Bo (Badernes-Cahors), par 15 à 13.

Finale : Bazillon (Avenir cazalais) bat Lasfargues (Labastide-M.), par 18 à 12.

Consolation. Première partie : Mazet (Union bouliste gourdonnaise), bat Bompard (Dégagnac).

Deuxième partie : Guyou (Amicale bouliste gourdonnaise) bat Nadal (Dégagnac) ; Patella (Dégagnac) bat Mazet (Union bouliste gourdonnaise).

En raison de la rigueur de la température, le bal qui devait clôturer cette journée a été reporté à une date ultérieure.

L'Union Bouliste Gourdonnaise annonce aux amateurs de boules de la région que son concours annuel aura lieu le 24 avril 1938.

Ce concours se déroulera à partir de 13 h. 30 pour permettre au maximum de quadrettes d'y assister ; à cette occasion l'U.B.G. mettra à leur disposition ses magnifiques nouveaux terrains.

Les conditions de concours seront incessamment envoyées aux sociétés.

St-Germain-du-Bel-Air

Match des vétérans. — Le dimanche 24 avril, l'étoile sportive de St-Germain, clôturera la saison par le traditionnel match des vétérans. La partie sera suivie d'un grand banquet où se trouveront groupés tous les joueurs et tous les amis et animateurs de notre équipe. La soirée se terminera par un très joli bal, à la salle des fêtes de la mairie.

Pour le match, coup d'envoi à 15 h.

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Dès que la femme de chambre fut allée à l'appareil, Monsieur le docteur était là et qu'il allait venir. Elle a racroché... elle était toute pâle. C'est moi qui ai dû prendre le téléphone lorsque la sonnerie a retenti de nouveau. Quand vous m'avez demandé ce qu'il y avait, je ne savais que répondre, parce que Madame, pendant que je décrochais, était déjà repartie. J'ai couru dans le jardin... La fiancée m'a dit qu'elle venait de franchir la grille, et cette femme avait l'air étrange. Elle lui a dit bonjour et Madame ne lui a pas répondu et l'a presque bousculée au passage.

André se mordit les lèvres. Il pressentait que la situation devenait grave. Le docteur s'était levé et les traits de son visage étaient crispés à mesure qu'elle parlait, et elle ne put s'empêcher de s'enquérir timidement :

— J'espère qu'il n'est rien arrivé de fâcheux ?

— Eh ! le sais-je ? fit Joranne, brusque.

Il ajouta entre ses dents :

Petites annonces économiques

ON DEMANDE bons chauffeurs d'automobiles. Bonnes références. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE, 1.000 kgr. CITROEN bétailière, très bon état, avec garantie. S'adresser à M. A. Bessac, Electro-Mécanique à Cabrerets (Lot).

ON DEMANDE, région de Cahors, un ouvrier électricien, maison.

A VENDRE, en bordure route, terrain avec maisonnette, vignes, arbres fruitiers. S'adres. : P. D. chez M. Pradier, garagiste, place St-Georges, à Cahors.

ON DEMANDE à engager de suite, mari et femme, sans enfant. Références exigées. S'adresser à M. E. Ros, boucher à Luzech (Lot).

Une OCCASION de la succursale A. CITROEN

Plateforme 1.000 kg C-4

Excellent état, garanti 3 mois

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Téléphone 162

Dernière heure

Les relations franco-italiennes

De Paris. — On annonce que le Conseil des ministres qui se tiendra mercredi prochain, s'occupera de la reprise des relations franco-italiennes. La négociation entre la France et l'Italie pourrait rapidement aboutir. On pense à Paris, pouvoir la mener à sa conclusion avant la session de Genève du mois de mai prochain.

Edition d'un timbre

De Paris. — Le ministre des P.T.T. a décidé de faire éditer 3 millions de timbres du prix de 1 fr. 75, sur lesquels figurera une vignette symbolisant la Coupe du monde de football.

Trois jours à Lourdes

A l'occasion du Congrès de la Ligue Patriotique des Françaises, M. BESSIERES, entrepreneur de transports à Nadillac, organise un voyage à Lourdes. Départ, Cahors, devant la Mairie, le 10 mai, à 5 h ; arrivée, Lourdes, 10 h. Retour le 12, à 20 h. à Cahors.

Prix par personne : 170 fr.

Comprenant tous les frais de voyage, hôtel et pourboires compris. Pour tous renseignements et se faire inscrire, s'adresser chez M. Ludo ROLLES, à Cahors, ou chez M. BESSIERES, à Nadillac (Lot).

FONCIERE

TOUS RISQUES

COUDERC-NOUAILLAC

15, avenue de Freycinet

CAHORS

AGENCE REGIONALE

Jeunes gens, jeunes filles

étudiez rapidement et à peu de frais : la Comptabilité, le Commerce, la Sténodactylo, la Correspondance commerciale, etc. aux Cours PIGIER, 12, Boulevard Gambetta, CAHORS.

Prix modérés. Inscriptions à toute époque. Situations indiquées aux élèves. Sections jeunes gens, jeunes filles, absolument séparées.

« Comme si on pouvait déchiffrer les mobiles de ces lubies de femmes... »

Il se décida brusquement à faire demi-tour.

— Si l'on me demande, ou si vous avez besoin de moi d'urgence, vous téléphonerez à la maison, jeta-t-il, avant de passer précipitamment la porte.

Mme Ourcade s'était avancée vers la fenêtre. Elle suivit son patron d'un regard songeur, tandis qu'il traversait la cour au pas gymnastique. Par-dessus le mur de la clinique, elle le vit monter dans son cabriolet et démarrer en vitesse, puis filer dans l'avenue comme un bolide.

« Il y a quelque chose qui ne va pas », conclut-elle en hochant la tête. Cette nervosité, de la part d'un homme dont elle connaissait l'habituelle maîtrise de soi, l'alarmait. Elle avait la vague impression d'avoir commis un impaire.

« Peut-être n'aurais-je pas dû dire à la jeune dame que le docteur était là-bas ? » soupira-t-elle avec regret.

Mais elle n'avait reçu aucune consigne de silence. D'autre part, pouvait-elle se douter que le numéro qu'avait laissé le patron était celui de cette personne dont tout le monde savait, hélas ! qu'elle avait été dangereusement mêlée au passé du chirurgien ?

« Il a été bien imprudent de retourner chez elle, songea-t-elle, vaguement scandalisée.

« Et maintenant, que va-t-il se pas-

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Emile FARGE et Monsieur Claude FARGE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Emile FARGE

Professeur

Chevalier de la Légion d'honneur

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

La COUPE, COUTURE LINGERIE, MODES apprises rapidement et à peu de frais aux COURS PIGIER

12, Boulevard Gambetta, CAHORS

Patrons sur mesures essayages et retouches

ATTENTION !... pour tous travaux de Peinture, Vitrerie, Papiers peints encadrements, sous-verres

Adresses-vous à la Maison

André NOUET

Entreprise générale de Peintures en bâtiment, 4, Place Saint-James, CAHORS

Qui se recommande par son Travail son Goût et sa Qualité

PRIX SPÉCIAUX POUR LA CAMPAGNE

La Super-Cinq « Rosengart »

Voiture économique, fruit de 10 années d'études, de perfectionnements et de modernisation. La voiture la moins chère de France.

R. JARRIGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS

Tél. : N° 46

Pour Pâques

Où manger la coque ?... Mais au grand air... Aux Sept-Ponts... Café-Restaurant du PETIT ST-HUBERT

Casse-croûte — Vin à emporter

Carmolithe Anthracite artificiel

SERVANT A TOUS GENRES DE CHAUFFAGE

Il brûle sans déchets, sans fumée, sans odeur, Permet une grande souplesse dans la tenue du feu, en passant des plus basses aux plus hautes températures.

Carmolithe est le combustible le MEILLEUR MARCHÉ

Renseignements auprès du dépositaire exclusif pour Cahors et l'arrondissement : M. BOUSSOU, 3, rue Maréchal-Joffre, CAHORS - TÉLÉPHONE 53

Station Service A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch

CAHORS - Tél. 225

Sans Fillette oeil vous intéresse

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de... 425

Super 5 lampes, toutes Ondes 890

DUCKETT-TROMSON

P. FRANCÈS

De 1.200 à 5.000 francs

Boulevard Gambetta

TÉL. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

Gaston ETIENNE

18, Boulevard Gambetta, CAHORS

Grand choix d'Articles de Voyage Spécialités pour chiens

PRIX MODÉRÉS

Réparations gratuites de tous nos articles

Pierre. — Te voilà en possession d'une Simca ? toi aussi.

Paul. — Et oui, mon cher, et crois bien que ce n'est pas à la légère que j'ai acheté une Simca, car aucune autre marque n'a les avantages d'une Simca :

- 1° Minimum de consommation ;
- 2° 4 vitesses et marche arrière ;
- 3° roues avant indépendantes ;
- 4° amortisseurs hydrauliques ;
- 5° freins hydrauliques.

Agent : PRADIÉ

Boulevard Gambetta, CAHORS

AUTO-ECOLE

BAR LÉO

CAHORS

Déménagements

occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

Groupages

ALIMENT COMPLET pour PORCS, BOVINS, OVINS

MAGDA

mis au point aux importantes

PORCHERIES D'EXPÉRIMENTATION

De LA MADELEINE, près VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE

Dépositaires dans toute la Région

Pour le Gros :

LES FILS D'HENRI VIALARS, Fabricants

Villefranche-de-Rouergue - Montauban - Bordeaux

Pour le Lot : P. LAMBERT, à Cahors Tél. : n° 90

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs

Chasse, Pêche

Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pièces divers — Missettes

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

APÉRITIF A LA GENTIANE

SUZE

L'AMIE DE L'ESTOMAC

OLAZUR

maximum de sécurité!

AVEC LE SURCARBURANT

AZUR

maximum de chevaux!

OLAZUR ne fait pas de calamine et ne forme pas de gomme.

Elle révèle immédiatement la présence d'eau dans le carter.

... et c'est la moins chère des huiles de grandes marques

Avec le surcarburant AZUR vous obtiendrez :

- des moyennes plus élevées,
- une conduite plus agréable,
- un prix de revient kilométrique record.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE

Location de la maison éclusière de Puy-l'Evêque

commune de Puy-l'Evêque

Le 27 avril 1938, à 14 heures, il sera procédé à la mairie de Puy-l'Evêque, à la location aux enchères, pour une durée de 3, 6 ou 9 ans, de la maison éclusière de Puy-l'Evêque et de ses dépendances.

Mise à prix : 700 fr. par an.

On peut consulter le cahier des charges à la Direction des Domaines, rue Victor-Hugo, n° 3, à Cahors, et au Bureau des Domaines de Puy-l'Evêque.

Le Directeur : GORSE.

Des Tissus de Choix... Une Coupe Impeccable... Du Travail fin... Des Prix Avantageux

Voilà ce que vous offre

PARIS-ÉLÉANT

Maison R. GILLET — SERVAN Succ

12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

ALIMENT COMPLET pour PORCS, BOVINS, OVINS

MAGDA

mis au point aux importantes

PORCHERIES D'EXPÉRIMENTATION

De LA MADELEINE, près VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE

Dépositaires dans toute la Région

Pour le Gros :

LES FILS D'HENRI VIALARS, Fabricants

Villefranche-de-Rouergue - Montauban - Bordeaux

Pour le Lot : P. LAMBERT, à Cahors Tél. : n° 90

Chasse, Pêche

Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pièces divers — Missettes

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

Feuilleton du « Journal du Lot » 3

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

« Comme si on pouvait déchiffrer les mobiles de ces lubies de femmes... »

Il se décida brusquement à faire demi-tour.

— Si l'on me demande, ou si vous avez besoin de moi d'urgence, vous téléphonerez à la maison, jeta-t-il, avant de passer précipitamment la porte.

Mme Ourcade s'était avancée vers la fenêtre. Elle suivit son patron d'un regard songeur, tandis qu'il traversait la cour au pas gymnastique. Par-dessus le mur de la clinique, elle le vit monter dans son cabriolet et démarrer en vitesse, puis filer dans l'avenue comme un bolide.

« Il y a quelque chose qui ne va pas », conclut-elle en hochant la tête.

Cette nervosité, de la part d'un homme dont elle connaissait l'habituelle maîtrise de soi, l'alarmait. Elle avait la vague impression d'avoir commis un impaire.

« Peut-être n'aurais-je pas dû dire à la jeune dame que le docteur était là-bas ? » soupira-t-elle avec regret.

Mais elle n'avait reçu aucune consigne de silence. D'autre part, pouvait-elle se douter que le numéro qu'avait laissé le patron était celui de cette personne dont tout le monde savait, hélas ! qu'elle avait été dangereusement mêlée au passé du chirurgien ?

« Il a été bien imprudent de retourner chez elle, songea-t-elle, vaguement scandalisée.

« Et maintenant, que va-t-il se pas-

ser ?... Seigneur, on avait bien besoin de ça, avec tout le travail qu'il y a ici !... »

Le docteur Joranne, lui, ne pensait plus à ses malades, ni à ses opérations. Il parcourut la distance qui sépare la clinique de son immeuble à une allure telle qu'il se fit siffler deux fois par les agents. Chaque fois, sa carte de médecin, exhibée sous les yeux de ces représentants pointilleux de l'ordre public, lui évita de justesse le procès-verbal.

Ces retards exaspérèrent son énerverment.

En manœuvrant brutalement ses vitesses, il se demandait avec anxiété quel mystérieux et troublant concours de circonstances avait amené Marie-Claude à la clinique. Elle se montrait d'ordinaire si docile qu'il n'avait pas envisagé un seul instant qu'elle pût enfreindre sa défense formelle.

Mais elle l'avait fait, et la fatalité avait voulu que ce fût justement ce jour-là !...

Cette fois, André se rendait bien compte qu'il faudrait s'expliquer avec la jeune femme sur des faits que, depuis plusieurs mois, il s'ingéniait à lui cacher. Cette obligation lui causait plus d'irritation que de peine.

Après tout, cette petite sottise était coupable d'avoir désobéi à ses ordres, et c'était là un grief dont il ferait état afin de ne pas lui laisser tout l'avantage de la situation.

Marie-Claude, jugeait-il, avait un

esprit enfantin, facile à duper... et il pourrait peut-être encore rattraper la gaffe commise.

Il était loin d'imaginer les ravages que la brusque révélation de ce que la jeune femme appelait « sa duplicité » avait causés dans cette âme jusque-là si confiante. Il ne se doutait pas non plus qu'elle avait arraché des confidences à Josseline Beauchamp.

BRUSQUES SAUTES DE TEMPS



QUEL temps déconcertant ! Un jour on se croirait en Juin, le lendemain en Janvier ! C'est le moment de l'année où l'organisme déprimé résiste le moins aux rhumes, à la grippe, aux brusques attaques de rhumatisme, aux maux de gorge, etc... Mais point n'est besoin d'avoir peur. 'ASPRO' va vous protéger ; 'ASPRO' n'attend pas, il agit aussitôt. Il calme, il soulage, il dissipe cette pénible sensation de fièvre et de malaise. Migraines, névralgies, rhumatismes s'évanouissent devant lui comme un rêve. Le soir, 2 comprimés d'ASPRO donnent un sommeil sain et naturel ; 2 comprimés en garçarisme dans un peu d'eau coupent un mal de gorge en un temps record. L'action de gorge en un temps record. L'action de gorge en un temps record.

d'ASPRO' n'a qu'un but final : LA DISPARITION SURE ET RAPIDE DE LA DOULEUR.

C'est avec les forces de la science qu'ASPRO' combat le mal ; et pourtant il est si pur que même un enfant peut en prendre. A coup sûr, vous ne trouverez jamais de meilleure protection.

avec 'ASPRO' vous ne craignez RIEN

EN QUELQUES SECONDES... 'ASPRO' est un produit vraiment merveilleux. Moi qui ai souvent des maux de tête, en quelques secondes il est dissipé avec l'ASPRO' ; d'ailleurs j'en ai toujours à la maison". A. COURNIL, 4, rue Victor-Duruy, PARIS

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE : MIGRAINES, NEURALGIES, RHUMATISMES, RHUMES - GRIPPE

la boîte de 25 comprimés 2.15 (modèle d'essai) 4.00 10 comprimés 8.00 25 comprimés 16.00 60 comprimés

'ASPRO' N'IRRITE PAS L'ESTOMAC

'ASPRO' EN GARGARISME EVITE LA GRIPPE ! "Entrant de voyage avec un bon mal de gorge, j'ai fait dissoudre 2 comprimés d'ASPRO' dans un demi-verre d'eau, comme l'indique la notice, et je me suis gargarisé plusieurs fois ; mon mal de gorge a disparu." Mme J. PLANTARD, 50, rue V.-Hugo, Creusot (S.-et-L.)

'ASPRO' DISSOUT LE RHUMATISME... "Souffrant de Rhumatismes depuis quelque temps, je dois toute ma reconnaissance à 'ASPRO' qui m'a fait reprendre goût à la vie, ainsi que mon mari qui avait continuellement des maux de tête qui ont disparu." Mme DELARBRE, route de Ceyzériat, Bourg (Ain).

Comment donner 'ASPRO' aux enfants : Dissous dans un peu de lait ou écrasé dans une cuillère de confitures. DOSES : 3 à 6 ans, un demi-comprimé - 6 à 14 ans, un comprimé - 14 à 18 ans, un comprimé et demi. De même que pour tout médicament, ne pas donner d'ASPRO' aux enfants de moins de 3 ans sans l'avis du médecin.



HIVER demain!

Entendu hier au marché

C'était hier jour de marché à B... De bon matin, le petit bourg avait attiré à lui tous les paysans, tous les fermiers d'alentours. Celui-ci tenant par le licol sa bête qui le suit d'un air morne, l'autre dans sa carriole, tout ce monde s'est pressé, bousculé, interpellé.

Puis, l'animation calmée, peu à peu, chacun se retire en récapitulant mentalement les bonnes affaires qu'il a traitées. On se salue, on s'invite à trinquer chez la mère Annette.

— Tiens, le François ! Ça a bien marché, mon gars ?

— Couci-couça, réplique l'autre sans se compromettre. Une cigarette, père Jérôme ?

— C'est pas de refus le François, puisque c'est des Gauloises vertes. Moi aussi, je fume toujours des cigarettes sans nicotine. Seulement, personnellement, je préfère les Celtiques vertes. C'est plus doux à fumer, et c'est du gros module, comme ils disent.

— Je sais, c'est aussi du « caporal doux », comme mes gauloises. Mais les Celtiques ou même les Gitanes en caporal doux sont justement un peu douces pour moi, voyez-vous...

— Et ça vaut cher, mon gars, mais la Régie fait bien les choses : on en a pour tous les goûts...

— C'est bien vrai. Tenez, le grand René m'a fait goûter, l'autre jour, des nouvelles cigarettes, les « Anic », qui sont aussi sans nicotine. Seulement, c'est différent comme procédé. Dans les cigarettes en « caporal doux », les Gauloises, les Gitanes ou les Celtiques, c'est le tabac qui est dénicotinisé avant la fabrication des cigarettes.

— Et les autres, les « Anic » ?

— Les Anic sont fabriquées directement avec du caporal ordinaire. C'est un bon filtrant qui retient la nicotine au moment où on les fume. Vous qui aimez les cigarettes douces, père Jérôme, vous devriez les essayer ; elles sont plus douces encore que les Gitanes ou les Celtiques en « caporal doux ».

— Et ça vaut cher, les « Anic » ?

— Du tout ! elles coûtent 4 fr. 50 le paquet de vingt. Et pourtant ce sont des cigarettes extra-douces, très bien présentées.

elle a bien meilleure mine depuis que sa CONSTIPATION est passée

Il y a quelque temps, cette jeune personne faisait peine à voir : hâve, les traits tirés, le teint brouillé, elle était de surcroît fatiguée, déprimée, en proie aux idées noires et d'humeur impossible.

En quelques semaines, la voilà transformée, le teint pur, la peau fraîche, pleine d'allant et de gaieté...

Que s'est-il passé ? Elle a simplement compris que son état maladif provenait de l'irrégularité de ses fonctions digestives, de la constipation, ce mal du siècle, source de tous ces maux permanents et pénibles qui gâchent l'existence et dégénèrent toujours en affections graves, entérite, appendicite, péritonite...

Elle a fait une cure dépurative et rafraîchissante de plantes alpestres aux vertus éprouvées : une cure de Tisane des Chartreux de Durbon. Ce merveilleux élixir, dont une seule cuillerée contient plus de principes actifs naturels que plusieurs cuillerées de n'importe quelle autre tisane, a doucement réappris à son intestin à fonctionner normalement, et du même coup, tous ses maux ont disparu, elle a reconquis santé, gaieté, confiance...

20 Avril 1934.

J'étais atteinte d'une constipation opiniâtre et chronique avec vertiges et je souffrais le martyre. Une amie me conseilla de faire un essai de votre Tisane des Chartreux de Durbon. Je suis heureuse de vous faire savoir qu'un mois après l'en avoir prise les effets salutaires et si surs étonnés des résultats obtenus aussi je vous prie de dispenser de mon attention.

Mme BAUDON, à Ceyras (Hérault).

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Brochure et attestations sur demande aux LABORATOIRES de DURBON, J. BERTHIER, Grenoble

Bibliographie

BON-PRIME

offre aux lectrices un Journal du Lot, un ravissant coussin « Au rayon des moulins ».

Broderie très facile et d'un effet charmant.

Ce coussin de 50 sur 40 cm. dessiné sur toile « grain ancien » avec les cotons soyeux lavables pour la broderie est envoyé contre 7 fr. 80 (12 timbres à 0 fr. 65).

Pour recevoir l'ouvrage recommandé, ajouter 1 timbre de 0 fr. 65.

Retourner ce bon-prime « AUX DOIGTS DE FEE » 39, boulevard Raspail, Paris, VII^e

Nom :

Adresse :

Joindre 7 fr. 80 en timbres

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

CIRCULATION du SANG

Toutes les femmes doivent savoir que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien.

Elles doivent surtout NE PAS OUBLIER QUE LA

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infailible aux maux malades aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nœuds, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires FIG. DUJONNET, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et un rouge à l'épigote.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Etude de Maître Robert SÉGUY, Licencié en Droit, Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (arr.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

BILLETTS DE MARCHÉ

Noté que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de Cahors et de Cabessut, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1^{er} de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la date est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cahors inclus à Arcambal.

Les « billets de marché » sont valables sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Important Tricotage devant installer succursale dans région, demande de suite FAÇONNIERS pour fabrication chaussettes et pull-overs à domicile. Travail assuré toute l'année par contrat. Machines en location & location-vente. Apprentissage gratuit. Ecrire : TRICOTAGE DE L'EST, 6, rue Pierre-Perrat, METZ (Moselle).

Etude de Maître Pierre DESPRATS, Licencié en Droit, Avoué à Cahors

Vente aux Enchères après conversion de saisie immobilière

Il sera procédé le DOUZE MAI MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice.

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-quatre mars mil neuf cent trente-huit, enregistré en vente aux enchères de la saisie immobilière pratiquée par Maître SÉGUY, avoué à Cahors, sur Monsieur Emile CLER, propriétaire à Charroux, commune de Bélaye, et sur Monsieur PÉCHARMAN Emile, greffier à Cahors, pris comme Curateur des biens délaissés par un sieur CRESTOU, demeurant à Puy-l'Évêque, ladite saisie faite par procès-verbal de Maître AGASSE, huissier à Puy-l'Évêque, le cinq février mil neuf cent trente-huit, visé, enregistré, déposé et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le trois mars mil neuf cent trente-huit, volume cent quatre-vingt-dix-sept, numéro soixante-six ;

A la requête de Monsieur Emile CLER, propriétaire à Charroux, commune de Bélaye, et de Monsieur Emile PÉCHARMAN, agissant comme dessus, avoué constitué Maître DESPRATS, rue du Portail-Alban à Cahors,

Aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors ;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'immeubles dont la désignation suit.

DESIGNATION DES Immeubles à vendre

Une ancienne maison à la « Vignasse de Caviole », numéro deux cent quatre-vingt-quatre, section C de la matrice cadastrale de Bélaye, confrontant à chemin de passage et Veuve Lagard.

Trois friches à « Font Bourg, Pech Pélassé et Camp Grand », sous les numéros deux cent onze, sept cent soixante-dix p. et sept cent soixante-douze p. et huit cent soixante-huit de la section C de la même commune.

Un bois à « Bois Peynel », numéro huit cent soixante-dix de la section C de ladite commune.

Un pré à la « Combe de Bélaye », confrontant à chemin vicinal quatorze et à Cler, numéros huit cent vingt et huit cent vingt et un, section C, même commune.

Ancien immeuble en grange, fournil, avec patus et vigne, à « Charroux », confrontant à chemin communal et Veuve Lagard, numéros huit cent trente-sept, huit cent trente-huit, huit cent trente-neuf p., section C, même commune.

Pâtures, terre labourable et

quatre-vingt-dix-neuf, huit cent, friche à « La Lacade », quarante et un, huit cent quarante-deux, huit cent quarante-trois, huit cent quarante-quatre, numéros huit cent sept cent cinquante-huit p., sept huit, huit cent cinquante, huit cent cinquante-huit p., section C, même commune.

Terre, vignes et bois, à la « Coste Vieille » et « Groulan », confrontant à Bouquet et à Veuve Lagard, numéros cinquante-trois, deux cent quatre-vingt-seize, deux cent quatre-vingt-dix-sept, trois cent un p., trois cent un p., trois cent vingt-cinq, quatre cent vingt-six, section C, même commune.

Terre labourable à « Charroux », confrontant à Garrigues et à Veuve Lagard, numéros sept cent quatre-vingt-dix-sept, section C, même commune.

Friche à « Combe de Bélaye », confrontant à chemin vicinal quatorze et à Cler, numéros huit cent vingt et huit cent vingt et un, section C, même commune.

Les enchères seront ouvertes sur la mise à prix de mille francs, à savoir : 1.200 francs.

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix d'adjudication, dans les dix jours de cette dernière et entre les mains de Maître DESPRATS.

Fait et rédigé par Maître DESPRATS, avoué poursuivant à Cahors, le dix-sept avril 1938.

Signé : P. DESPRATS.

Enregistré à Cahors le 17 mai 1938, case n° 17.050.

Le Receveur, Signé : VIELCAZAT.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître DESPRATS, avoué poursuivant à Cahors.

CAHORS IMP. COUSSLANT

Etude de Maître Pierre DESPRATS, Licencié en Droit, Avoué à Cahors

Vente après surenchère sur aliénation volontaire d'un immeuble en nature de maison, sise à Sauzet (Lot), rue de l'Eglise

L'adjudication aura lieu le JEUDI CINQ MAI MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal première instance de Cahors, au Palais de Justice.

Sur la poursuite de Monsieur Philippe DE BOUSSAC, négociant, demeurant à Toulouse, agissant en qualité de seul Gérant de la Société à responsabilité limitée Philippe DE BOUSSAC et COMPAGNIE, ayant son siège social à Toulouse, Place Dupuy, numéro treize, surenchérisseur, ayant Maître Robert SÉGUY, Licencié en Droit, pour avoué,

Contre : Monsieur Basile-Fernand COSSE, ancien boulanger, actuellement employé, et Dame Marie-Louise LAVERGNE, son épouse, employée d'usine, demeurant ensemble à Puy-l'Évêque, précédemment à Sauzet, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, vendeurs,

et contre Monsieur Raoul DUFOUR, propriétaire et minotier, demeurant à Fort-Louis, commune de Daglan (Dordogne), acquéreur de l'immeuble qui sera ci-après désigné, ce dernier ayant Maître Pierre DESPRATS, Licencié en Droit, pour avoué,

Il sera procédé le JEUDI CINQ MAI MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal de première instance de Cahors, au Palais de Justice, à l'adjudication de l'immeuble dont la désignation va suivre, sur la mise à prix de dix-sept mille cinq cents francs.

Cet immeuble a été vendu suivant acte passé devant Maître VEDRENNES, Notaire à Daglan (Dordogne), le vingt-neuf juin mil neuf cent trente-sept, enregistré par les époux COSSE LAVERGNE à Monsieur Raoul DUFOUR, moyennant la somme de quinze mille cinq cents francs.

Monsieur Raoul DUFOUR ayant fait aux créanciers inscrits les sommations prescrites par les articles deux mille cent quatre-vingt-trois et deux mille quatre-vingt-quatre du Code civil, Monsieur Philippe DE BOUSSAC, agissant comme dessus, créancier, a formé une surenchère dans laquelle il a porté le prix dudit immeuble à la somme de dix-sept mille cinq cents francs ; et par jugement du dix mars mil neuf cent trente-huit, enregistré, le Tribunal de première instance de Cahors a validé la surenchère et ordonné que la vente de l'immeuble aurait lieu à l'audience des criées du Tribunal sur la mise à prix de dix-sept mille cinq cents francs.

L'immeuble décrit ci-dessous a fait l'objet d'un bail au sieur Jean-Pierre Périé, demeurant à Sauzet, suivant acte sous signatures privées, enregistré à Luzech le 9 mai 1936, folio 70, case 347, pour une durée de trois, six, neuf années, à compter du vingt mars 1936, avec faculté de résiliation à l'expiration de la troisième et de la sixième année.

En exécution du jugement rendu, l'expédition de l'acte de vente dressé par Maître Vedrennes, notaire à Daglan (Dordogne), le vingt-neuf juin mil neuf cent trente-sept, a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Cahors pour y servir de minute d'enchères.

DESIGNATION de l'immeuble à vendre

Une maison d'habitation, avec rez-de-chaussée à usage de four et magasin de boulangerie et dépendances, sise à Sauzet (Lot), rue de l'Eglise, confrontant à la dite rue, à Massabie, Teulet, et paraissant cadastrée sous les numéros mille sept cent vingt-cinq p. et mille sept cent vingt-sept p. de la section A.

Enregistré à Cahors le avril mil neuf cent trente-huit, folio , case : , reçu : quinze francs.

Le Receveur, Signé : VIELCAZAT.

Pour tous renseignements s'adresser à : 1° Maître R. SÉGUY, avoué du surenchérisseur ; 2° à Maître P. DESPRATS, avoué de l'acquéreur surenchérisseur, lesquels, comme tous les autres avoués exerçant près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'enchérir.

PAIEMENT DES FRAIS

L'adjudicataire sera tenu en sus du prix de son adjudication, de restituer à l'acquéreur les frais et loyaux coûts de son contrat, ceux de la transcription sur les registres du Conservateur, ceux de la notification et ceux faits par lui pour parvenir à la vente, conformément à l'article deux mille cent quatre-vingt-huit du Code civil.

CAHORS, IMP. COUSSLANT